



**PLAN D'ACTION ANNUEL  
À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES  
2023-2024**

**ET BILAN 2022-2023**



## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
PORTRAIT DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉS .....	3
ENGAGEMENT DE TÉLÉ-QUÉBEC À RÉDUIRE LES OBSTACLES .....	4
GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION .....	4
CONSULTATIONS.....	6
OBSTACLES ET MESURES PLANIFIÉES POUR L'ANNÉE 2023-2024 (1 <sup>er</sup> avril 2023-31 mars 2024) .....	7
BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2022-2023 (1 <sup>er</sup> avril 2022-31 mars 2023) .....	15
REDDITION DE COMPTES .....	25
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET RÉTROACTION .....	26
ANNEXE 1 : 48 CONTENUS TÉLÉVISUELS ET NUMÉRIQUES EN 2022-2023.....	28



## INTRODUCTION

Télé-Québec souhaite favoriser la participation économique, sociale et civique de l'ensemble des citoyens, quels que soient leurs handicaps.

Fort de cette volonté et dans le respect du cadre législatif, dont les dispositions et principes de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (la « **Loi québécoise** ») et ceux de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, la Société met en place des actions visant à réduire les obstacles à l'accessibilité pouvant nuire à l'intégration des personnes handicapées.

Ce plan propose de nouvelles mesures à mettre en place en 2023-2024 (Plan d'action) et fait état des actions réalisées en 2022-2023 (Bilan).

## PORTRAIT DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télé-Québec est une télévision publique, éducative et culturelle qui a pour mission de programmer, produire ou faire produire des contenus et d'assurer, par tout mode de diffusion disponible, l'accessibilité de ses produits à son public cible. Multiplateforme, Télé-Québec propose une programmation unique qui a pour but de cultiver le goût du savoir, susciter la réflexion, promouvoir la vie artistique d'ici ainsi que refléter les réalités régionales et la diversité du Québec. On peut notamment nous suivre sur le site web [telequebec.tv](http://telequebec.tv) ainsi que sur [Facebook](https://www.facebook.com/telequebec), [Twitter](https://twitter.com/telequebec) et [Instagram](https://www.instagram.com/telequebec).

Aux fins de ces activités, Télé-Québec détient une licence pour l'exploitation d'une station de télévision éducative de langue française, laquelle comporte des conditions visant à favoriser l'accessibilité de ses contenus, notamment en matière de sous-titrage et de vidéodescription. La Société compte 241 ETC (employés équivalent temps complet). À ce jour, elle a répondu favorablement à toutes les demandes des employés ayant un handicap nécessitant des conditions de travail particulières.

Le siège social, à Montréal, regroupe plus des deux tiers des effectifs, l'autre tiers se répartissant entre le bureau de la Capitale-Nationale et les huit autres bureaux, à Carleton, Rimouski, Saguenay, Val-d'Or, Gatineau, Trois-Rivières, Sherbrooke et Sept-Îles. La programmation est disponible sur l'ensemble du territoire québécois sur ondes hertziennes, grâce à un réseau de 17 antennes, sur le câble et par voie satellitaire.



## ENGAGEMENT DE TÉLÉ-QUÉBEC À RÉDUIRE LES OBSTACLES

La Société s'engage à offrir aux personnes handicapées des services et des infrastructures adaptés à leurs besoins. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'elle a su diminuer les obstacles à leur intégration, au cours des dernières années.

## GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION

Le mandat de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action et du bilan relève de la vice-présidence des affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général. Le coordonnateur de services aux personnes handicapées est Me Dominic Gourgues, vice-président des affaires juridiques, de la gestion de l'information et secrétaire général. La responsable du Plan d'action est Hélène Bonnafous, agent de recherche et développement, en collaboration avec un groupe de travail constitué des 13 secteurs suivants :

- Vice-présidence principale des communications, image de marque et affaires gouvernementales
- Vice-présidence des ressources humaines
- Direction des contenus grand-public
- Direction des contenus jeunesse et famille
- Direction de la diffusion multiplateforme
- Direction de La Fabrique culturelle et des partenariats
- Direction de la recherche
- Direction des solutions d'affaires et développement applicatif
- Direction des ventes, créativité média et marketing
- Direction des ressources matérielles et immeubles



- Service de l'approvisionnement
- Service du routage (Diffusion)
- Service de Télé-Québec en classe et La Clef

Le groupe de travail s'est vu confier la responsabilité :

- D'identifier les actions posées, à la suite du dernier plan d'action ;
- D'identifier les obstacles ;
- D'identifier les mesures à adopter ;
- De déterminer les actions à poser pour favoriser l'intégration des personnes handicapées.

Notons qu'un processus de mots-clés "handicap" et "personne handicapée" a été mis en place depuis 2017 dans notre système de gestion de la programmation, afin d'identifier systématiquement les émissions abordant ces thématiques.



## CONSULTATIONS

Pour la préparation de nos plans d'action, nous consultons des personnes handicapées ou des organismes les représentant. La dernière consultation effectuée par vidéoconférence a eu lieu auprès des responsables de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) et quelques-uns de leurs membres (ci-dessous), le 15 février 2023 :

- Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ)
- L'Institut National pour l'Équité, l'Égalité et l'Inclusion des personnes en situation de handicap (INÉÉI-PSH)
- Dystrophie musculaire Canada (DMC)

Nous recueillons ainsi plusieurs commentaires nous permettant de bonifier nos plans d'action.

La responsable du Plan d'action a par ailleurs participé à une réunion d'information et d'échanges des membres et des partenaires de la COPHAN, sur leur invitation, le 17 février 2023, au Palais des congrès de Montréal.

Finalement, Télé-Québec s'assure de toujours prendre en compte les commentaires formulés annuellement par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) à l'égard de son plan d'action.



## OBSTACLES ET MESURES PLANIFIÉES POUR L'ANNÉE 2023-2024 (1er avril 2023-31 mars 2024)

Ce Plan tient notamment compte des exigences du Décret 655-2021 du gouvernement du Québec (Décret), en catégorisant les objectifs par élément de celui-ci. Chaque rubrique fait par ailleurs référence aux domaines visés par la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA), lorsque ceux-ci s'appliquent aux activités de Télé-Québec.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<b>Promotion (prévention des préjugés) (Décret) Conception et prestation de programmes et de services (LCA)</b>					
1. Méconnaissance de la réalité des personnes handicapées dans la population québécoise.	<b>Programmation</b> Maintenir ou ajouter du contenu de sensibilisation à cette réalité.	Lors de l'élaboration de la prochaine programmation, examiner la possibilité d'accroître ce contenu.	Quantité de contenus de sensibilisation sur nos ondes et sur internet.	Contenus	31 mars 2024



OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
(Suite)	<b>Dons de temps d'antenne</b> Informer sur les activités des fondations / organismes sur les personnes handicapées.	Maintenir ou accroître les dons de temps d'antenne.	Nombre de dons de temps d'antenne.	Ventes, créativité média et marketing	31 mars 2024
<b>Accessibilité aux services offerts (Décret) Conception et prestation de programmes et de services / Informations et technologie des communications (LCA)</b>					
2. Services offerts pas toujours accessibles.	<b>Diagnostic</b> Effectuer un diagnostic de nos pratiques en accessibilité et en inclusion, dans les principaux secteurs de notre organisation.	<b>Nouvelle mesure</b> : Réviser nos différents programmes et politiques afin de s'assurer qu'ils tiennent compte des personnes handicapées, dans les principaux secteurs de notre organisation.	Nombre de secteurs dans lesquels un diagnostic en accessibilité et en inclusion a été effectué.	Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général	31 mars 2024
3. Difficile accès des personnes handicapées aux contenus télévisuels.	<b>Vidéodescription</b> : Visionnement d'émissions de télévision pour personnes handicapées.	Maintenir la vidéodescription à un minimum de 4 h en moyenne par semaine, selon les conditions de renouvellement de licence.	Durée de vidéodescription en moyenne par semaine.	Service du routage (Diffusion)	31 mars 2024





OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
4. Contenus web peu accessibles aux personnes handicapées.	<b>Accessibilité sites internet :</b> Continuer la mise en place du standard sur l'accessibilité des sites web (SGQRI 008 2.0).	Poursuivre les actions visant à assurer l'accessibilité de nos sites web selon ce standard, à la suite de la refonte prévue de l'écosystème numérique en 2023-2024 et 2024-2025.	Nombre sites avec accessibilité ajustée Nombre d'ajustements sur chacun de ces sites.	Diffusion multiplateforme	31 mars 2024 /31 mars 2025
5. Contenus web peu accessibles aux personnes malentendantes.	<b>Contenus web sous-titrés :</b> Adapter les contenus web aux besoins des personnes malentendantes.	Poursuivre la mise à disposition, sur notre nouvelle plateforme, des émissions à l'antenne avec leurs sous-titres.	% contenus sous-titrés sur plateformes non-linéaires (web, applications mobiles, TV intelligentes et connectées, etc.).	Diffusion multiplateforme	31 mars 2024
6. Standard sur accessibilité web pas toujours pris en compte lors de refontes de sites ou de nouveaux sites.	<b>Refonte et nouveaux sites internet</b> Prendre en compte le standard sur l'accessibilité web lors de refontes de sites ou de nouveaux sites internet.	<b>Nouvelle mesure :</b> Appliquer les normes d'accessibilité selon le standard, lors de refontes de sites ou de nouveaux sites internet.	Nombre de sites web ayant fait l'objet de refontes ou de nouveaux sites ayant pris en compte ce standard.	Diffusion multiplateforme	31 mars 2024



OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<b>Accessibilité à l'emploi (Décret et LCA)</b>					
7. Peu d'accès à l'emploi des personnes handicapées. <b>Emploi</b>	<b>Emploi</b> Favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées.	Poursuivre l'affichage de postes vacants sur des sites spécialisés pour l'embauche de personnes handicapées, Télé-Québec ayant pour politique d'encourager la diversité au sein de ses équipes ( <i>Programme d'accès à l'égalité en emploi</i> en vigueur depuis 2020).	Nombre de postes vacants affichés sur ces sites spécialisés.	Ressources humaines	31 mars 2024
<b>Accessibilité aux immeubles, aux lieux et aux installations (Décret) Environnement bâti (LCA)</b>					
8. Immeubles, lieux, installations pas toujours accessibles aux personnes handicapées.	Maintenir l'accessibilité de nos immeubles, lieux et installations.	Veiller à assurer l'accessibilité de nos immeubles, lieux et installations, pour toute personne handicapée.	Nombre d'actions assurant l'accessibilité à nos immeubles, lieux et installations.	Ressources matérielles et immeubles	31 mars 2024

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<b>Accessibilité à l'information et aux documents (Décret) Communications (LCA)</b>					
9. Peu de connaissances des employés et du public sur les mesures du Plan d'action auprès des personnes handicapées.	<b>Informé le personnel et le public</b> relativement aux mesures planifiées de notre Plan d'action auprès des personnes handicapées.	Poursuivre : Publication du Plan d'action annuel sur intranet et site internet.  Lors d'événements promotionnels sur personnes handicapées, faire connaître les mesures du Plan sur intranet.	Publication de notre Plan d'action sur notre intranet et notre site internet.	Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général	31 mars 2024
10. Peu d'information sur les meilleures pratiques, pour l'application des normes accessibilité.	Favoriser l'adoption des meilleures pratiques, pour l'application des normes d'accessibilité web.	<b>Nouvelle mesure</b> : Poursuivre la veille sur les meilleures pratiques d'application des normes d'accessibilité web.	Nombre d'informations sur meilleures pratiques transmises à diffusion multiplateforme.	Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général	31 mars 2024



OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<b>Adaptation aux situations d'urgence (Décret) Environnement bâti (LCA)</b>					
11. Avec le télétravail, plus faible présence au bureau des accompagnateurs de pers. handicapées, en évacuation d'urgence.	Actualiser à chaque année la procédure d'évacuation d'urgence personnalisée pour les personnes handicapées et leurs accompagnateurs.	- Mise à jour annuelle de cette procédure avec les noms des personnes à besoins particuliers. - Actualiser les accompagnateurs désignés annuellement et s'assurer qu'ils soient connus des collègues.	Nombre d'appel à déclaration volontaire de personnes à besoins particuliers, sur intranet.	Ressources matérielles et immeubles	31 mars 2024
<b>Approvisionnement en biens et services accessibles (Décret) Acquisition de biens, de services et d'installations (LCA)</b>					
12. Biens et services loués et achetés peu ou pas accessibles aux personnes handicapées. Art. 61.3 de la Loi québécoise	Approvisionnement accessible de ces biens et services auprès des personnes handicapées.	Selon les besoins rencontrés, tenir compte de l'accessibilité dans les acquisitions d'équipements, de mobiliers et les appels d'offres.	Nombre de demandes d'employés handicapés ayant manifesté leurs besoins d'accessibilité.	Approvisionnements	31 mars 2024



OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<b>Sensibilisation, information et formation (Décret) Communications (LCA)</b>					
13. Peu de connaissances des employés quant aux obstacles que vivent les personnes handicapées.	<b>Sensibilisation :</b> Continuer à sensibiliser l'ensemble des employés à cette réalité.	Continuer à diffuser les informations sur les événements promotionnels concernant les personnes handicapées, via intranet.	Nombre de contenus diffusés sur ces événements.	Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général	31 mars 2024
(Suite)	<b>Information :</b> Continuer à informer l'ensemble des employés à cette réalité via la page intranet <i>Favoriser l'intégration des personnes handicapées.</i>	Mise à jour de la page intranet sensibilisant l'ensemble du personnel à la réalité des personnes handicapées, à partir des données du site de l'OPHQ.	Nombre de contenus mis à jour sur la page Intranet.	Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général	31 mars 2024

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
(Suite)	<b>Formation :</b> Former le personnel responsable de l'élaboration du Plan d'action et/ou faisant partie du groupe de travail.	<b>Nouvelle mesure :</b> Poursuivre les formations présentées par l'OPHQ ou un autre organisme.	Nombre de formations de l'OPHQ ou d'un autre organisme, suivies par le personnel.	Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général	31 mars 2024
14. Absence de liens entre ce Plan et d'autres plans et politiques de Télé-Québec. <b>DURABLE</b>	<b>Arrimage avec d'autres plans et politiques</b>	Intégration d'orientations d'autres plans d'action et politiques de Télé-Québec dans ce plan.	Nombre d'orientations d'autres plans et politiques.	Affaires juridiques, gestion de l'information et Secrétariat général	31 mars 2024



## BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2022-2023 (1<sup>er</sup> avril 2022-31 mars 2023)

Ce bilan reprend les objectifs 2022-2023, dans l'ordre présenté dans le dernier Plan d'action, adopté par le conseil d'administration de Télé-Québec.

Tant dans ses magazines que dans ses documentaires, sa publicité et ses contenus numériques, Télé-Québec traite des questions de société, dont celles relatives aux personnes handicapées. Une liste complète des contenus abordant celles-ci est en Annexe 1. Soulignons également que la programmation télévisuelle de Télé-Québec demeure entièrement sous-titrée pour les malentendants.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
1. Méconnaissance de la réalité des personnes handicapées dans la population québécoise.  Décret 655-2021	<b>Mesures de promotion (prévention des préjugés) :</b>  <b>Programmation :</b> Maintenir ou ajouter du contenu de sensibilisation à cette réalité.	Lors de l'élaboration de la programmation de l'an prochain, examiner la possibilité d'accroître ce contenu.	Quantité de contenus de sensibilisation sur nos ondes et numériques (site et plateforme).	<b>Réalisée.</b> 48 contenus (vs 125 en 2021-22 et vs 46 en 2020-21). L'année 2021-22 était exceptionnelle en raison du lancement de TQ en classe en 2021 et de ses vidéos.  - Ex. contenus TV : <i>Comme des têtes pas de poule</i> ; <i>Le Pacte</i> ; <i>L'Avenir nous appartient</i> ; <i>En ligne</i> , etc.  - Ex. contenus web : <i>Ailleurs que maintenant</i> (La Fabrique culturelle) ; <i>Florence et Léon</i> (trousse littérature, TQ en classe).  Voir détails en Annexe 1.



OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
<p>1. Méconnaissance de la réalité des personnes handicapées dans la population québécoise. (Suite)</p> <p>Décret 655-2021</p>	<p><b>Mesures de promotion (prévention des préjugés) :</b></p> <p><b>Dons de temps d'antenne :</b>            Informer sur les activités des organismes concernant les personnes handicapées.</p>	<p>Maintenir ou accroître les dons de temps d'antennes.</p>	<p>Nombre de dons de temps d'antenne.</p>	<p><b>Réalisée.</b>            9 dons (vs 7 en 2021-22) : + 30 %            - 4 Fondations d'hôpitaux : St-Michael ; Maisonneuve-Rosemont ; Ste-Justine ; Children's            - Fondation en cœur (pour enfants)            - Le Phare (enfants gravement malades)            - Héma-Québec            - Les petits trésors (autisme chez enfants)            - Jeunes en tête (santé mentale des jeunes)</p>
<p>2. Peu de connaissances des employés quant aux obstacles que vivent les personnes handicapées.</p> <p>Décret 655-2021</p>	<p><b>Mesures de promotion (prévention des préjugés) :</b></p> <p>Continuer à sensibiliser l'ensemble des employés à cette réalité.</p>	<p>Continuer à diffuser des informations sur événements promotionnels sur personnes handicapées, via intranet.</p>	<p>Nombre de contenus diffusés sur ces événements.</p>	<p><b>Réalisée.</b> En continu.            1 événement promotionnel            - Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre 2022).</p>
<p>(Suite)</p>	<p><b>Mesures de promotion (prévention des préjugés) :</b></p> <p>Continuer à sensibiliser l'ensemble des employés à cette réalité.</p>	<p>Continuer à diffuser des informations sur événements promotionnels sur personnes handicapées, via intranet.</p>	<p>Nombre de contenus diffusés sur ces événements.</p>	<p><b>Réalisée.</b> En continu.            1 événement promotionnel            - Semaine québécoise des personnes handicapées (1er-7 juin 2022).</p>



OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
<p>2. Peu de connaissances des employés quant aux obstacles que vivent les personnes handicapées.</p> <p>Décret 655-2021</p>	<p><b>Mesures de promotion (prévention des préjugés) :</b></p> <p>Continuer à sensibiliser l'ensemble des employés à cette réalité.</p>	<p>Mise à jour de la page sensibilisant l'ensemble du personnel à la réalité des personnes handicapées, sur intranet.</p>	<p>Nombre de contenus mis à jour sur la page intranet.</p>	<p><b>Réalisée.</b> En continu.</p> <p>1 contenu mis à jour sur la page <i>Favoriser l'intégration des personnes handicapées</i> concernant les programmes et services.</p>
(Suite)	(Suite)	<p>Suivi de formations quant aux récentes lois, règlements, normes et directives, relatifs aux personnes handicapées.</p>	<p>Nombre de formation suivies par le personnel concerné par l'élaboration du Plan d'action.</p>	<p><b>Réalisée,</b> mais non prévue dans le plan précédent : <b>Nouvelle mesure.</b></p> <p>Le coordonnateur de services aux personnes handicapées a suivi la formation sur l'élaboration du Plan d'action, en mars 2023.</p>
<p>3. Peu de connaissances des employés quant aux mesures du Plan d'action auprès des personnes handicapées.</p> <p>Décret 655-2021</p>	<p><b>Actions de sensibilisation aux mesures planifiées :</b></p> <p>Sensibiliser, informer et former le personnel relativement aux mesures planifiées de notre Plan d'action auprès des personnes handicapées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publication de notre Plan d'action annuel auprès des personnes handicapées sur intranet.</li> <li>- Lors d'événements promotionnels sur pers. handicapées, faire connaître des actions du Plan sur intranet.</li> </ul>	<p>Publication de notre Plan d'action sur intranet.</p>	<p><b>Réalisée.</b> En continu.</p> <p>À l'occasion de <i>La journée internationale des personnes handicapées</i> (3 déc. 2022), une publication sur notre dernier Plan d'action et sur des actions réalisées a été diffusée sur intranet.</p>

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
<p>4. Peu d'accès à l'emploi des personnes handicapées.</p> <p><b>Emploi</b></p>	<p><b>Emploi</b> Favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées.</p>	<p>Poursuivre l'affichage de postes vacants sur des sites spécialisés pour l'embauche de personnes handicapées.</p>	<p>Nombre de postes vacants affichés sur ces sites spécialisés.</p>	<p><b>Partiellement réalisée.</b> En continu. 5 postes vacants ont été affichés sur le site de AIM Croît. Des contraintes organisationnelles entre AIM Croît et TQ n'ont pas permis d'afficher + de postes. Pour l'an prochain, AIM sera relancé et d'autres organismes seront contactés.</p> <p>Mention dans nos offres d'emploi sur sites externes : <i>"Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins."</i></p>
<p>5. Difficile accès des personnes handicapées aux contenus télévisuels.</p>	<p><b>Vidéodescription</b> Visionnement d'émissions de télévision pour les personnes handicapées.</p>	<p>Maintenir le contenu de vidéodescription à un minimum de 4 heures en moyenne par semaine, selon les conditions de renouvellement de la licence CRTC.</p>	<p>Durée de vidéodescription en moyenne par semaine.</p>	<p><b>Réalisée.</b> Supérieure à l'objectif : 20 heures et 14 minutes en moyenne par semaine (résultat exceptionnel dû aussi cette année aux quotidiennes jeunesse, par ex : <i>Passe-Partout</i>, <i>Les Mutants</i> et la nouvelle fiction <i>L'île Kilucru</i>).</p>

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
6. Contenus web peu accessibles aux personnes handicapées.	<b>Accessibilité site internet</b> Continuer la mise en place du standard sur l'accessibilité des sites web (SGQRI 008 2.0).	Poursuivre les actions visant à assurer l'accessibilité de nos différents sites web selon ce standard.	-Nombre de sites avec accessibilité améliorée  -Nombre d'ajustements sur chacun de ces sites.	<b>Non réalisée.</b> Reportée en 2023-24 ou 2024-25. En raison de la refonte de notre écosystème numérique, aucun ajustement de format sur le portail et les sites internet d'émissions n'a pu être réalisé.
(Suite)	<b>Accessibilité site internet</b> Continuer la mise en place du standard sur l'accessibilité des sites web (SGQRI 008 2.0).	Poursuivre les actions visant à assurer l'accessibilité de nos différents sites web selon ce standard.	-Nombre de sites avec accessibilité améliorée  -Nombre d'ajustements sur chacun de ces sites.	<b>Réalisée</b> , mais non prévue dans le plan précédent : <b>Nouvelle mesure.</b> 1 amélioration en accessibilité : Affichage des icônes vidéodescription, pour les émissions correspondantes, dans le télé-horaire du site web.



OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
6. Contenus web peu accessibles aux personnes handicapées. (Suite)	<b>Accessibilité site internet</b> Continuer la mise en place du standard sur l'accessibilité des sites web (SGQRI 008 2.0).	Poursuivre les actions visant à assurer l'accessibilité de nos différents sites web selon ce standard.	-Nombre de sites avec accessibilité améliorée  -Nombre d'ajustements sur chacun de ces sites.	<b>Réalisée</b> , mais non prévue dans le plan précédent : <b>Nouvelle mesure.</b> 1 amélioration en accessibilité : Lien menant vers section "Accessibilité" a été ajouté en bas de page des 5 sites et application suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Télé-Québec en classe</li> <li>- Squat</li> <li>- Coucou (page parents)</li> <li>- Cuisinez !</li> <li>- La Fabrique culturelle</li> <li>- Application Télé-Québec (vidéo.telequebec.tv)</li> </ul>
(Suite)	<b>Accessibilité site internet</b> Continuer la mise en place du standard sur l'accessibilité des sites web (SGQRI 008 2.0).	Poursuivre les actions visant à assurer l'accessibilité de nos différents sites web selon ce standard.	-Nombre de sites avec accessibilité améliorée  -Nombre d'ajustements sur chacun de ces sites.	<b>Réalisée.</b> 1 amélioration en accessibilité : Conformité du format au niveau AA prévu par WCAG de la section "Accessibilité" des sites : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Portail internet</li> <li>- Télé-Québec en classe</li> <li>- Squat</li> <li>- Coucou (page parents)</li> <li>- Cuisinez !</li> </ul>

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
6. Contenus web peu accessibles aux personnes handicapées. (Suite)	<b>Accessibilité site internet</b> Continuer la mise en place du standard sur l'accessibilité des sites web (SGQRI 008 2.0).	Poursuivre actions visant à assurer l'accessibilité de nos différents sites web selon ce standard.	-Nombre de sites avec accessibilité améliorée  -Nombre d'ajustements sur chacun de ces sites.	<b>Réalisée</b> , mais non prévue dans le plan précédent : <b>Nouvelle mesure.</b> 1 amélioration en accessibilité : Dans la section "Accessibilité" des sites web et de l'application : Ajout d'un processus de rétroaction en accessibilité permettant l'envoi de commentaires confidentiels à : <a href="mailto:accessibilite@telequebec.tv">accessibilite@telequebec.tv</a> .
7. Contenus web peu accessibles aux personnes malentendantes.	<b>Accessibilité site internet :</b> Adapter les contenus web aux besoins des personnes malentendantes.	Poursuivre la mise à disposition, sur notre nouvelle plateforme, des émissions à l'antenne, avec leurs sous-titres.	Pourcentage des contenus sous-titrés sur nos plateformes non-linéaires (web, applications mobiles, TV intelligentes, etc.).	<b>Non réalisée.</b> Reportée en 2023-2024. La refonte de notre écosystème numérique a retardé cette mesure, de sorte que les contenus sous-titrés sur nos plateformes numériques demeurent stables par rapport à l'an dernier (55%).
(Suite)	<b>Accessibilité site internet</b> Adapter les contenus web aux besoins des personnes malentendantes.	Poursuivre la mise à disposition, sur notre nouvelle plateforme, des émissions à l'antenne, avec leurs sous-titres.	Sous-titrage des contenus.	<b>Réalisée</b> , mais non prévue dans le plan d'action précédent : <b>Nouvelle mesure.</b> Les émissions complètes, déjà sous-titrées dans notre application, sont désormais toutes sous-titrées sur le site du Squat.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
7. Contenus web peu accessibles aux personnes malentendantes. (Suite)	<b>Accessibilité site internet</b> Adapter les contenus web aux besoins des personnes malentendantes.	Poursuivre la mise à disposition, sur notre nouvelle plateforme, des émissions à l'antenne, avec leurs sous-titres.	Sous-titrage des contenus.	<b>Réalisée</b> , mais non prévue dans le plan d'action précédent : <b>Nouvelle mesure</b> .  Majorité des 216 vidéos disponibles sur la page Facebook de La CLEF offertes avec sous-titres.
(Suite)	<b>Accessibilité site internet</b> Adapter les contenus web aux besoins des personnes malentendantes.	Poursuivre la mise à disposition, sur notre nouvelle plateforme, des émissions à l'antenne, avec leurs sous-titres.	Sous-titrage des contenus.	Réalisée, mais non prévue dans le plan d'action précédent : <b>Nouvelle mesure</b> . Depuis début 2022, le sous-titrage de contenus originaux web est demandé aux producteurs, dans les licences numériques.
8. À la suite du télétravail, mesures d'urgence au bureau peu à jour sur les besoins des personnes handicapées.  Décret 655-2021	<b>Mesures d'adaptation aux situations particulières d'urgence, de santé publique et de sécurité civile</b>  Assurer la mise à jour du plan d'évacuation personnalisé pour employés handicapés, lors du retour au bureau.	Mise à jour du plan d'évacuation d'urgence personnalisé.  Prévoir accompagnateurs désignés annuellement et s'assurer qu'ils soient connus des collègues.	- Publication plan d'évacuation sur Intranet  - Mise à jour liste d'accompagnateur par secteur avec description de leurs tâches.	<b>Réalisée</b> . En continu.  Plan personnalisé complété et diffusé auprès des employés concernés (avec noms des employés handicapés et de leurs accompagnateurs).

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
9. Immeubles, lieux et installations pas toujours accessibles aux personnes handicapées.  <b>Décret 655-2021</b>	<b>Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations :</b>  Maintenir l'accessibilité de ces lieux.	Tenir compte des accès et de la disposition des lieux lors de l'organisation d'activités ou de rencontres afin d'en assurer l'accessibilité pour toute personne handicapée.	Nombre d'actions facilitant l'accessibilité à ces lieux.	<b>Réalisée.</b> 1 action : pour le spectacle <i>Coucou - Passe-Partout</i> au Québec, toutes les salles d'Evenko ont des facilités d'accès pour personnes à mobilité réduite (rampes d'accès, ascenseurs) et 1 % de l'ensemble des sièges leur est réservée.
(Suite)	<b>Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations :</b>  Maintenir l'accessibilité pour ces lieux.	Tenir compte des accès et de la disposition des lieux lors de l'organisation d'activités ou de rencontres afin d'en assurer l'accessibilité pour toute personne handicapée.	Nombre d'actions facilitant l'accessibilité à ces lieux.	<b>Réalisée</b> , mais non prévue dans le plan d'action précédent : <b>Nouvelle mesure.</b> 1 action : travaux en cours à l'entrée principale du siège social pour corriger un obstacle à l'accessibilité (distance entre l'ouvre-porte automatique et le lecteur de carte pour une personne à mobilité réduite).
10. Biens et services loués et achetés peu ou pas accessibles aux personnes handicapées.  <b>Art. 61.3 de la Loi québécoise</b>	<b>Approvisionnement accessible</b> de ces biens et services auprès des personnes handicapées.	Selon les besoins rencontrés, tenir compte de l'accessibilité dans les acquisitions équipements / mobiliers et les appels d'offres.	Nombre de demandes d'employés handicapés ayant manifesté leurs besoins d'accessibilité.	<b>Réalisée.</b> En continu. - Dans les appels d'offres, prise en compte des contraintes d'accessibilité, selon les besoins rencontrés  - Parmi les nouveaux indicateurs d'acquisitions responsables (Min. Environnement), est mentionnée l'inclusion ou l'accessibilité des pers. handicapées.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEUR	ÉTAT DE RÉALISATION DES MESURES
11. Absence de liens entre ce Plan et autres plans et politiques de Télé-Québec. <b>DURABLE</b>	<b>Arrimage avec d'autres plans et politiques.</b>	Intégration d'orientations d'autres plans d'action et politiques de Télé-Québec dans ce plan.	Nombre d'orientations d'autres plans et politiques.	<b>Réalisée.</b> En continu. 3 orientations du PADD 2016-2023 : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques;</li> <li>2. Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie;</li> <li>3. Aider les consommateurs à faire des choix responsables.</li> </ol>
(Suite)	<b>Arrimage avec d'autres plans et politiques.</b>	Intégration d'orientations d'autres plans d'action et politiques de Télé-Québec dans ce plan.	Nombre d'orientations d'autres plans et politiques.	<b>Réalisée.</b> En continu. Le <i>Guide des acquisitions responsables du ministère de l'Environnement</i> intègre, depuis septembre 2022, 1 mesure d'inclusion ou d'accessibilité au bénéfice des personnes handicapées, par ex : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprises adaptées</li> <li>- Produits conçus pour pers. handicapées</li> <li>- Accessibilité universelle</li> </ul>





## REDDITION DE COMPTES

### **L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées :**

- Aucune plainte reçue et traitée relativement à l'accès aux documents et aux services offerts au public ;
- Une (1) mesure d'accommodement a été demandée pour l'accès aux documents et services offerts au public. Elle a été répondue en totalité et dans un court délai.



## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET RÉTROACTION

Ce plan d'action est consultable en ligne sur le site internet de Télé-Québec, à la page Accessibilité. Sur demande, une personne handicapée peut obtenir gratuitement une version adaptée de ce plan d'action.

### Rétroaction :

Votre collaboration est précieuse pour nous aider à améliorer l'accessibilité et la réduction des obstacles. Pour nous transmettre un commentaire ou suggestion, merci d'écrire à [accessibilite@telequebec.tv](mailto:accessibilite@telequebec.tv) ou de communiquer avec nous par la poste ou par téléphone, aux coordonnées du responsable de la rétroaction indiquées ci-dessous.

Nous accuserons réception de votre commentaire, sauf s'il est fourni de façon anonyme. Il sera évalué en collaboration avec les responsables concernés et une réponse vous sera transmise, par la suite, dans les meilleurs délais.

Prenez note qu'à moins que vous ne consentiez à la divulgation de vos renseignements personnels, ceux-ci demeureront confidentiels.

### Responsable de la rétroaction :

Me Dominic Gourgues

Vice-président des affaires juridiques, de la gestion de l'information et secrétaire général

Coordonnateur des services aux personnes handicapées

TÉLÉ-QUÉBEC

905, avenue de Lorimier

Montréal, Québec, H2K 3V9

Téléphone : 514 521-2424, poste 2258



Responsable du plan d'action :

Madame Hélène Bonnafous

Agente de recherche et développement

TÉLÉ-QUÉBEC

Vice-présidence des affaires juridiques, de la gestion de l'information et Secrétariat général

Courriel : [hbonnafous@telequebec.tv](mailto:hbonnafous@telequebec.tv)

Téléphone : 514-521-2424, poste 2776



## ANNEXE 1 : 48 CONTENUS TÉLÉVISUELS ET NUMÉRIQUES EN 2022-2023

### PASSE-PARTOUT (segments « enfants réels »)

- *Ça me fait plaisir !* : Plusieurs enfants en fauteuil roulant sont en action
- *Composter pour faire pousser* : Enfant atteint de trisomie 21 sort de l'épicerie avec un sac en papier ; Enfant en fauteuil roulant joue aux quilles
- *Drôle de hibou* : Un enfant atteint de trisomie 21 joue avec son chat
- *Un crabe qui cuisine !* : Un enfant atteint de trisomie 21 écrit son nom

### LES SCHTROUMPFS 3D

- *La Schtroumpfette en fait trop !* : Burn-out et jusqu'au-boutisme, sensibilise les jeunes à ne pas en faire trop

### COMME DES TÊTES PAS DE POULE

- *Comme sur des roulettes* : Personnage de Xavier, un étudiant de l'école que Vic côtoie, est en fauteuil roulant
- *Humour de pingouin* : Personnage d'Anna, brigadière, qui marche en claudiquant, à la suite de tortures subies durant la guerre au Chili

### LE PACTE

- Parmi les principaux personnages : Romane, 15 ans, rédactrice en chef du journal étudiant, est paraplégique et en fauteuil roulant depuis un accident
- *C'est la règle du pacte ! Pis des vrais amis !* : Olivier aménage un local pour que Théo et Romane aient de l'intimité
- *On l'fait !* : Activité de sensibilisation et jeux de rôles sur incapacités (mutisme, cécité, etc.)



## LA SOIRÉE MAMMOUTH 2022

- Segment sur la « Santé mentale »

## L'AIR D'ALLER

- Dans la série, les 4 personnages principaux sont atteints de fibrose kystique

## L'AVENIR NOUS APPARTIENT (reportages)

- Organisme d'inclusion sociale « Pleins rayons », pour les jeunes adultes autistes ou vivant avec une déficience intellectuelle
- Programme d'accompagnement « Justice et santé mentale »
- Coopérative de solidarité le « Relait » intervient en santé mentale chez les producteurs laitiers (prévention du suicide)
- Mélanie Maynard apprivoise l'Alzheimer de sa mère par le jeu
- Les champignons magiques : la révolution thérapeutique en santé mentale

## DEUX HOMMES EN OR

- Entrevue avec Claude Legault sur le « burn-out »
- Entrevue avec le clown humanitaire Guillaume Vermette
- Entrevue avec Maëlle et sa mère Catherine, pour souligner la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme
- Jessica Baker : problèmes de santé mentale pendant ou après la grossesse

## CETTE ANNÉE-LÀ

- *1991* : Chronique sur les œuvres culturelles traitant de l'autisme comme vecteur de changement

## DE GARDE 24/7

- *Les maux invisibles* : On parle d'anxiété



- *Guérison* : Séquelles psychologiques du cancer
- *Le lien privilégié* : Obésité et chirurgie bariatrique

## GÉNIAL !

- *Place pour toi* : de jeunes ingénieurs présentent un déambulateur révolutionnaire pour faciliter le déplacement et l'invitée Mila (atteinte de myélite transverse) en fait la démonstration

## L'INDICE MC\$WEEN

- *Rapport de dépenses* : Quels sont les défis à relever afin de gagner sa vie lorsqu'on a un handicap physique important?

## EN LIGNE

- L'une des chroniqueuses de l'émission est Rosalie Taillefer-Simard, atteinte de surdit 
- *Handicap et num rique* : Le num rique peut-il am liorer la vie des gens qui ont un handicap ?

## DOCUMENTAIRES

- *Je pleure dans ma t te, les traumatismes par les mots*
- *Votre sant , un tr sor tr s convoit *

## CIN MA

- *Les  tres chers* : L'histoire et les personnages abordent la sant  mentale et le suicide
- *Le go t des merveilles* : L'un des personnages principaux est atteint du spectre de l'autisme (TSA)
- *Le son du silence* : Traite de la perte de l'ou ie du personnage principal et aborde la solidarit  au sein de la communaut  malentendante



## CAPSULES WEB

### LA FABRIQUE CULTURELLE

Plateforme culturelle.

Exemples de contenus d'émissions traitant de handicap :

- *Aider les élèves avec un laboratoire empathique* : Une école primaire de Chicoutimi-Nord accueille des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA)
- *Vers des champs inconnus, de Charles Duquet* : aborde la démence et la maladie d'Alzheimer
- *Une chorale pour personnes atteintes d'aphasie et d'Alzheimer à Laval*
- *Jérôme Blanchette : le clown plus fort que le silence* : clown thérapeutique, atteint de surdit , intervient en centres d'hbergement et de soins de longue dur e (CHSLD)
- *Ailleurs que maintenant, d'Entr'actes* : mise en sc ne de projets artistiques int grant des personnes ayant des limitations fonctionnelles

### T L -QU BEC EN CLASSE

Plateforme  ducative pour professionnels de l' ducation et  l ves.

Exemples de contenus d' missions traitant de handicap :

- 2 listes th matiques de contenus : La Journ e internationale des personnes handicap es (76 contenus) et L'autisme (21 contenus)
- *  l' coute* (balado de *La puce   l'oreille*) : Construire une maison
- *Culture et moi* : Conservateur.rice   l' ducation
- *Pause techno, les m tiers du futur* : IA et transport



- *Florence et Léon*, trousse de littérature pour la 6e année : Florence a un problème aux poumons, mais enseigne la natation et Léon a un problème aux yeux et est agent d'assurance
- Documentaire *Globésité* : Enquête internationale sur l'obésité

### **LA CLEF**

Communauté de parents sur réseaux sociaux pour aider leurs enfants à compter, lire et écrire en famille par des contenus variés et pratiques. Exemples de contenus traitant de handicap :

- *Philippe Laprise et le TDAH* : Étant atteint de TDAH (trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité), l'humoriste raconte sa vie avec 3 enfants atteints du même trouble
- *Mathieu Gratton et l'autisme* : l'humoriste Mathieu Gratton parle de son fils Benjamin, un jeune adulte atteint du spectre de l'autisme (TSA).